

COMMUNE DE DOMESSIN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE PLU

Monsieur le Maire informe le public que conformément à l'arrêté municipal du 12 février 2018, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Domessin.

L'élaboration du PLU doit renforcer la centralité du chef-lieu et favoriser la mixité sociale, permettre le développement des activités agricoles, artisanales et commerciales, préserver les espaces naturels et valoriser les potentialités paysagères et patrimoniales de la commune, proposer une offre de services et d'équipements en adéquation avec les besoins de la population communale, être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Avant-Pays-Savoyard.

Mme Hélène BOURCET, administrateur civil en retraite est désignée en qualité de Commissaire Enquêteur.

Cette enquête se déroulera pendant 30 jours, **du 05 mars au 06 avril 2018 inclus**. Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser au commissaire enquêteur, par courrier à la Mairie - 120 rue du Chef Lieu - 73330 Domessin, ou par courriel à l'adresse suivante mairie.domessin.urba@orange.fr.

Toute personne concernée peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête auprès de la Mairie.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie aux dates et horaires suivants :

De 09h à 12h en mars : mercredi 7, vendredi 9, mercredi 14, mercredi 21, mercredi 28.

De 15h à 18h en mars : lundi 5, Vendredi 16, lundi 19, lundi 26.

En avril : de 9h à 12h le mardi 3 et de 15h à 18h le vendredi 6.

À l'expiration du délai d'enquête, après mise à disposition des registres, le commissaire enquêteur procédera à la clôture de l'enquête. Son rapport et ses observations seront transmis au Maire et au Tribunal Administratif dans un délai d'un mois. Toute personne pourra les consulter en mairie pendant une année. Une communication papier pourra être faite aux frais du demandeur.

Au terme de l'enquête publique et après production du rapport et conclusions du commissaire enquêteur le dossier de PLU sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Ouverture de la Mairie du 05 mars au 06 avril 2018 inclus : Lundi de 14h à 18h / Mercredi de 8h30 à 12h / Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Avis publié dans deux journaux locaux :

- Le Dauphiné Libéré
- L'Essor Savoyard